

ENQUETE MEDIATIQUE TRIMESTRIELLE VIOLENCE FAITE AUX FILLES EN MILIEU SCOLAIRE



Résumé Octobre à Décembre 2009

ActionAid

Janvier 2010

International Education team, internationaleducationteam@actionaid.org

Introduction

Après la première phase de l'enquête médiatique sur les violences faites aux filles en milieu scolaire dans dix-huit pays¹, nous aimerions vous présenter la suite de l'étude sur les violences faites aux filles en milieu scolaire couvrant la période d'octobre à décembre 2009.

Pour rappel, l'objet de ce media survey est de compiler et d'analyser les cas de violences faites aux filles comme obstacles à l'accès, au maintien et au succès à l'école dans certains médias nationaux sélectionnés par les bureaux pays d'ActionAid.

Les violences sont définies comme « **toutes les formes de brutalité** (physique, mentale, psychologique, verbale, émotionnelle, directe, indirecte, etc. ;) faites aux filles **âgées de moins de 18 ans, scolarisées ou en âge d'être scolarisées**. La violence peut avoir lieu aussi bien à la maison (travaux domestiques, punitions, maltraitances, viols, mutilations sexuelles et autres pratiques traditionnelles néfastes à la fille), à l'école (punitions, discriminations, violences physiques et verbales) que dans la rue ».

Nous avons aussi considéré les **cas de grossesse précoce, l'exhibition sexuelle, le harcèlement sexuel, l'attentat à la pudeur, l'infection du VIH suite à un viol, les mariages précoces/forcées, l'avortement forcé, la prostitution forcée, le travail forcé, la sélection prénatale en fonction du sexe** comme des formes de violences.

Le premier rapport trimestriel (juillet à septembre 2009) a fait l'objet d'une large diffusion et d'un partage au niveau des acteurs des ONG.

L'enquête médiatique a aussi été diffusée dans les journaux locaux. Au Sénégal, le résumé de juillet à Septembre a fait la une du quotidien national le Soleil (tiré à 15 000 exemplaires).²

L'objectif de l'enquête médiatique sur les VFMS est d'améliorer le traitement médiatique des cas de VFMS en privilégiant le traitement analytique plutôt que le sensationnel.

Aussi, encourageons-nous tous nos collègues et partenaires à diffuser le plus largement possible ces résumés trimestriels, surtout avec les médias qu'ils aient participé ou non au survey.

L'agenda international de ce trimestre est marqué par deux événements : la journée mondiale du droit des enfants (20 novembre) et les seize jours campagnes contre les violences faites aux femmes et aux filles (25 novembre au 10 décembre). Les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales ont organisé des activités pour sensibiliser l'opinion à la problématique des violences et à l'urgence de protéger les jeunes victimes.

Ces deux événements auraient dû être l'occasion d'inscrire dans l'agenda médiatique les thèmes des violences faites aux filles en milieu scolaire. Il n'en a rien été. Nous constatons que ces événements n'ont fait l'objet que d'une faible couverture médiatique.

Au total sur cent quatre vingt quinze (195) articles répertoriés dans les dix-huit pays, seuls trente deux (32) sont traités sous l'angle analytique.

Les articles ont été compilés selon la même méthodologie que le trimestre précédent (juillet à septembre). Notons que nous rencontrons encore des difficultés considérables pour collecter les articles dans les pays où les journaux ne sont pas disponibles en ligne. Le projet de mener une enquête médiatique avec le médium radio au Burundi par exemple, n'est pas encore une réalité.

Nous avons reçu plusieurs articles compilant un grand nombre de violences faites aux filles pendant une longue période non précisée (Zimbabwe 106, Liberia 553 cas, etc.)³. Mais pour des raisons méthodologiques, nous n'avons pas pu intégrer ces chiffres dans notre corpus mensuel, parce que les articles ne donnaient aucune précision sociographique.

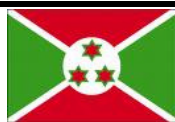
¹ Burundi, Cameroun, Ethiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Liberia, Malawi, Mozambique, Nigeria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Zambie, et Zimbabwe.

² Cf. Rubrique « **Focus sur les meilleurs articles analytiques du trimestre...** », Page 25. Cette rubrique compile les meilleurs articles analytiques du trimestre.

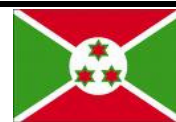
³ Pour plus de détails, voir la colonne « non comptés » du Tableau récapitulatif des VFMS de juillet à décembre, page 28.

TABLEAU RECAPULATIF DES VFMS PERIODE DU 1^{er} octobre au 31 décembre 2009

PAYS	OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		TOTAL TRIMESTRE PAR PAYS
	CAS	ANALYSE	CAS	ANALYSE	CAS	ANALYSE	
	Burundi	0	0	0	0	0	
Cameroun	2	1	4	0	0	2	9
Ethiopie	0	1	0	0	1	0	2
Gambie	16	0	5	1	10	0	32
Ghana	14	0	3	0	11	3	31
Kenya	25	0	3	4	1	1	34
Liberia	2	1	0	1	1	1	6
Malawi	20	0	3	1	2	0	26
Mozambique	0	0	0	0	0	0	0
Nigeria	4	0	0	2	0	1	7
Sénégal	18	0	4	4	9	2	37
Sierra Leone	3	0	0	2	0	0	5
Tanzanie	0	3	2	0	0	0	5
Uganda	0	0	0	0	0	0	0
Zambie	0	0	0	0	0	0	0
Zimbabwe	0	1	0	0	0	0	1
TOTAL MOIS	104	7	24	15	35	10	
TOTAUX MOIS	106		39		45		195



VFMS MEDIA SURVEY BURUNDI



Enquête médiatique : radio

Au terme du premier rapport sur les violences faites aux filles en milieu scolaire, nous avons émis l'idée de mener l'enquête médiatique sur les VFMS dans le médium radio.

Ensemble avec les collègues du Burundi, nous rechercherons le meilleur moyen de collecter les cas de VAGS dans un corpus de radios locales burundaises, qui permettrait :

1. d'identifier un corpus de radios burundaises ;
2. de tisser des relations de collaboration et d'échanges d'informations avec les journalistes, animateurs des radios ciblées ;
3. d'identifier la place des VFMS dans les programmations radiophoniques : existe-il des émissions sur les VFMS ? Dans quels types d'émissions les radios traitent les VFMS ?
4. de collecter au quotidien les cas de VFMS relatés dans les radios ciblées, leurs fréquences
5. d'identifier l'angle d'analyse des VFMS dans les émissions radiophoniques (analyse, phénomène de société, sensationnelle, racoleur)



VFMS MEDIA SURVEY CAMEROUN



03 quotidiens ciblés : **Cameroun Tribune, le Messenger et Mutations.**

OCTOBRE

Deux cas de violences ont été enregistrés et **un article analytique** sur les violences faites aux filles.

Typologie des violences et lieux

Les violences enregistrées sont :

- un cas de **viol suivi de la mort par étranglement** de la victime dans le quartier « Rail » à **N'Gaoundéré¹**
- et un **viol** au Marché B de **Dschang**.

Profil des victimes

L'une des victimes est âgée de **quatorze (14) ans**. L'âge de la deuxième victime n'a pas été précisé dans l'article.

Profil des auteurs

Le profil des auteurs n'est pas précisé dans les articles. Nous pouvons supposer que les auteurs sont des adultes non apparentés aux victimes.

Mode traitement de la violence

Les deux cas de VFMS sont traités dans la rubrique des faits-divers. Le contenu des articles est très long et détaille les contextes et conditions du décès de l'une des victimes. Le vocabulaire utilisé est très cru. L'article du 28 octobre 2009 du Cameroun Tribune analyse la prise en compte du phénomène des violences sexuelles faites aux filles (viols, incestes) par le corps judiciaire camerounais. En effet, lors de la réunion

¹ Chef lieu de la région D'Adamaoua, la ville de Ngaoundéré est peuplée par une forte communauté de foulbé (peulhs).

annuelle du corps judiciaire, le thème de l'action de la justice face à la recrudescence des cas de viols et incestes sur mineure a fait l'objet de débats.

NOVEMBRE

Quatre cas de violences ont été enregistrés.

Typologie des violences et lieux

Les quatre cas de violences inventoriés sont :

- **deux cas de viol** sur mineures à **Deïdo** et **Wouri**
- un **enlèvement d'une étudiante** à l'Université des montagnes à **Bagangté**
- un **décès d'une fillette** (tombée dans un puits) par négligence des parents

Profil des victimes

Les victimes sont âgées entre **deux (2) et dix-huit (18) ans**. La moyenne d'âge est de **9 ans**. Trois des victimes sont scolarisées : une en première année à la faculté de médecine de l'Université des Montagnes et les deux autres victimes au primaire.

Profil des auteurs

Les auteurs sont en majorité des personnes extérieures à l'entourage de la victime :

- un **adulte âgé de 40 ans**
- un **handicapé physique**

Dans les deux cas, ils ont usé de la force et de violence pour abuser des victimes.

- S'agissant de l'enlèvement de l'étudiante en première année de médecine depuis le 16 novembre 2009, **aucune information n'est donnée sur les kidnappeurs**.
- Enfin, le cas du décès de la fillette âgée de deux ans tombée dans un puits pose la question de la **responsabilité des parents de la victime** ; Selon les témoignages des voisins cités dans l'article, les parents de la victime sont souvent absents du foyer et laissent leurs enfants sans aucune surveillance.

Mode traitement de la violence

Aucun article analytique n'a été enregistré en novembre. Les VFMS sont traitées uniquement dans la rubrique des faits-divers. Elles sont analysées comme un phénomène de société, une perversion des mœurs. Le contenu des articles est très long et détaille les contextes et conditions de l'agression. Le vocabulaire utilisé est très cru : « *Il m'a déshabillée et m'a "raclée". Je suis tombée sur le sol non cimenté et il s'est couché sur moi. Il a mis son sexe dans mon sexe avec sa main posée sur ma bouche pour étouffer mes cris. J'avais très mal* » (Viol sur mineur, il risque 20 ans, **Message**).

DECEMBRE

Deux articles analytiques ont été répertoriés.

Le premier article traite de la problématique des mariages précoces dans l'extrême nord du Cameroun. L'article résume une étude menée par l'Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes (ALVF) qui lutte contre les violences faites aux femmes avec l'appui des partenaires tels que le Public Concern et l'APEEFC (Association pour la promotion des enfants éloignés de leurs parents). L'objectif de cette étude est de recueillir des informations sur l'état des mariages précoces et forcés et leurs incidences dans la scolarisation des filles. Cette enquête s'inscrit dans la continuité des actions de lutte contre les mariages précoces et forcés réalisées de 2000 à 2009. Une collecte de données a été effectuée dans onze localités de la région de l'extrême-nord du Cameroun afin d'obtenir des données fiables sur le phénomène. L'étude démontre que les mariages précoces et forcés ont une forte proportion à Logone et Chari (37,57%) et du Diamaré (23,56%). Les départements du Mayo-Kani (12,73%), Mayo-Danay (9,55%), du Mayo-Sava (8,91%) et du Mayo-Tsanaga semblent moins touchés par le phénomène. L'ampleur et la persistance des mariages précoces peuvent s'expliquer par des facteurs sociologiques, culturels et religieux. En effet, l'extrême nord du Cameroun est peuplé par des groupes sociaux (Peuls, Arabes Choas et Kotoko) très ancrés dans la culture islamo-peule ou arabo-musulmane. Le système patriarcal est érigé ici en institution où l'homme (père, oncle, époux) a toute l'autorité sur la famille. Et de ce fait, en fonction des intérêts ou des relations historiques avec la famille du demandeur, les chefs de famille donnent leur fille ou petite fille en mariage sans demander leur avis.

Le second article présente le compte rendu du forum d'échange de l'association des femmes juristes du Cameroun sur les violences faites aux femmes et aux filles. Le forum des femmes juristes réunit à l'occasion de la date anniversaire de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, préconise la publication d'un nouveau code de la famille pour lutter contre les pratiques (viol, excision, mariages précoces, mariages forcés, etc.) allant à l'encontre de cette convention.



VFMS MEDIA SURVEY ETHIOPIE



05 Quotidiens ciblés: **Ethiopian Herald, Fortune, Reporter, Addis Admas, et The Daily Monitor.**

OCTOBRE

Un seul article a été répertorié « *In denunciation of female genital mutilation* » (Dénonciation des mutilations génitales féminines) dans **The Ethiopian Herald** du 14 Octobre 2009.

L'article révèle que selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) 130 millions de femmes et de filles sont victimes de mutilations sexuelles en particulier en Afrique (26 pays).

L'auteur de l'article précise que les mutilations génitales féminines (MGF) sont pratiquées en Ethiopie pour éviter la sexualité avant mariage et l'adultère. En Ethiopie, l'âge de l'excision varie d'une région à l'autre. A Amara (Afar), elle se pratique avant l'âge de dix ans. Alors qu'en Somalie, elle se fait entre sept et neuf ans ou avant le mariage entre quinze et dix sept ans.

L'article dénonce l'excision comme étant une forme de discrimination (des filles non excisées) et une instrumentalisation des femmes réduites en objet sexuel des hommes.

Depuis le début de l'enquête médiatique, nous n'avons compilé aucun cas de violence en Ethiopie. Nous restons en attente des copies électroniques/papiers des articles afin de réaliser l'enquête.

NOVEMBRE

Aucun article n'a été reçu sur les violences faites aux filles en milieu scolaire.

DECEMBRE

Un cas de viol a été enregistré.

Typologie des violences et lieux

Il s'agit d'un cas de viol commis dans la région d'**Oromia** à l'est de la province à majorité musulmane de Shoa.

Profil des victimes

La victime est âgée de **trois (3) ans**.

Profil des auteurs

L'auteur est une **personne de confiance de la victime** (voisin) âgé de **vingt (20) ans**. Il a usé de la confiance de la fillette pour abuser d'elle.

Mode traitement de la violence

Le cas de violence est traité sous l'angle d'un fait -divers. L'article est rédigé en amharique, la version qui nous est parvenue n'est qu'un résumé des circonstances du viol.



VFMS MEDIA SURVEY GAMBIA



01 quotidien ciblé: **The Daily Observer.**

OCTOBRE

Seize (16) cas de violences ont été répertoriés dans le quotidien **Daily Observer**.

Typologie des violences et lieux

Comme dans les mois précédents, les cas de violences sont :

- **quinze (15) viols** sur mineures,
- et un **infanticide**.

Les violences ont eu lieu dans les secteurs suivants :

- à Kololi dans la région KSMD (2 cas)
- à Nema Kunku (2 cas)
- Jarra Sankuya
- dans l'Ouest de Kutu
- à Manja Kunda
- à Sukuta dans le district de Kombo (2 cas)
- dans le village Kerr Chernon dans le district de Niumi
- dans le village de Sibonor, dans Région ouest (2 cas)
- à Banjul (deux cas)
- à Sibonor
- à Bundung.

Profil des victimes

Les victimes enregistrées sont des mineures **âgées entre deux (2) ans et dix-huit (18) ans**. La moyenne d'âge est de **14,62 ans**.

Profil des auteurs

Le profil des auteurs de violences sexuelles n'est pas précisé dans articles.

Nous pouvons toutefois émettre l'hypothèse que les auteurs des violences sexuelles sont des personnes d'âge **adultes et étrangères à la victime**, à l'exception de l'infanticide perpétrée par la **mère de la victime**.

Mode traitement de la violence

Les VFMS sont traitées exclusivement dans la rubrique « Court and Law ». Elles sont donc analysées que dans leur **aspect juridique**.

NOVEMBRE

Cinq (5) cas de violences ont été répertoriés et **un article analytique**.

Typologie des violences et lieux

Les cas de violence sont :

- **trois viols sur mineures**
- **une tentative de viol**
- **un cas d'inceste**

Les violences ont eu lieu dans les secteurs suivants : dans le village de Sanyang, à Kokoli (KSMD), au village de Lamin (dans la région ouest), à Kanifing et à Latrikunda German.

Profil des victimes

La majorité des articles ne spécifie pas l'âge des victimes, ni leur statut scolaire. Un seul article précise que la victime est âgée de **sept (7) ans** et un autre que la victime est élève au **Janet International School**.

Profil des auteurs

Un seul article précise les liens de parenté entre le présumé auteur et la victime : il s'agit du **père de la victime**. De même, l'âge des auteurs n'est pas précisé dans les articles inventoriés. Comme dans les rapports précédents, nous déduisons que les auteurs des violences sexuelles sont **des adultes étrangers à**

la victime. Cette hypothèse est confortée par le fait que les violences se déroulent à l'extérieur des domiciles des victimes.

Mode traitement de la violence

Les VFMS sont traitées dans la rubrique « Court and Law ». Elles sont analysées sous l'angle **juridique**. Le contenu des articles reste centré sur le rappel des faits, les témoignages, les plaidoyers des parties, et la sentence finale.

Un seul article analytique a été publié en novembre. L'article titré « *Stakeholders discuss child sex tourism* » (les acteurs du secteur touristique discutent du tourisme sexuel touchant les jeunes). Le tourisme sexuel est très répandu en Gambie. Les touristes sexuels exploitent et abusent sexuellement de jeunes filles en échange de cadeaux ou d'argent. L'article marque la volonté des acteurs du secteur à prendre des mesures pour lutter contre ce phénomène et protéger les victimes contre ce type de violence.

DECEMBRE

Dix (10) cas de violences ont été répertoriés.

Typologie des violences et lieux

Il s'agit exclusivement de violences sexuelles :

- **huit (8) cas de viols**
- **un cas d'attentat à la pudeur**
- **et un infanticide**

Les cas de violences ont été commis :

- dans le village de Pirang (District de Kombo),
- dans la région KSMD à Serrekunda, Kololi et Fajar,
- à Banjul sur la Tobbaco Road, à Brikama, à Palma Rima Beach (Kanifing) et à Ebo Town,
- et dans le village de Jarra Sankwia (Region Lower River).

Deux cas de viols ont eu lieu dans les chambres des présumés auteurs.

Profil des victimes

Les victimes enregistrées sont des mineures **âgées de deux (2) à dix-huit ans(18) ans**. La moyenne d'âge est de **11,87 ans**. Six (6) des victimes sont en âge de scolarisation.

Profil des auteurs

Comme dans les rapports des mois précédents, les articles du **Daily Observer** ne précisent pas le profil des auteurs (âge et lien avec la victime). Seuls deux auteurs sont décrits, il s'agit de :

- **la mère de la victime** qui a tué sa fillette âgée de deux ans.
- **Une personne de confiance** : un **voisin** qui a violé la victime.

Comme pour les mois précédents, nous émettons l'hypothèse que les auteurs des violences sexuelles sont des personnes d'âge adultes.

Mode traitement de la violence

Le journal gambien retenu dans notre corpus privilégie l'aspect juridique dans le traitement des violences faites aux filles en milieu scolaire. Les VFMS sont traitées que dans la rubrique « Court and Law ». (Tribunal et Justice) Le contenu des articles ne précise jamais les profils des victimes et des auteurs. Lors des six mois de média Survey, un seul article d'analytique a été publié (mois de novembre). Or, nous pensons que les articles analytiques permettraient d'avoir une plus large idée de l'ampleur du phénomène et susciteraient plus l'action des acteurs concernés par les VFMS (Gouvernement, ONG, Justice, parents, etc.) pour renforcer la protection des victimes.



05 quotidiens ciblés **Daily Graphic, The Ghanaian Times, The Chronicle, l'agence GNA et Ghana districts.**

OCTOBRE

Quatorze (14) violences ont été répertoriées.

Typologie des violences et lieux

Les violences enregistrées sont **treize (13) cas viols** dont un **entraînant la grossesse** et un **mariage forcé**.

Profil des victimes

Les victimes sont âgées entre **un (1) et seize (16) ans**. La moyenne d'âge des victimes est de **7,88 ans**. Dix (10) des victimes sont scolarisées.

Profil des auteurs

On compte **quatorze (14) présumés auteurs** de violence âgés entre **dix-neuf (19) et soixante cinq (65) ans**. La moyenne d'âge des agresseurs est de **30,71 ans**.

- **Huit** des présumés auteurs sont **des enseignants** et avec un cas de complicité des parents de la victime (mariage forcé).
- **Deux des présumés violeurs** sont **des personnes de confiance** travaillant à proximité du domicile de la victime (**coiffeur et fermier**). Nous avons déjà constaté dans les rapports précédents que les auteurs sont en majorité des personnes connues par la victime.
- **Quatre (4) auteurs** sont **des personnes étrangères aux victimes**.

Mode traitement de la violence

Les VAGS sont traités dans l'ensemble des journaux de notre corpus dans la **rubrique des crimes et des punitions**. Aucun cas de violence n'est analysé sous l'angle d'une violation des droits des enfants, ou d'un obstacle au succès scolaire des victimes.

NOVEMBRE

Trois cas (3) cas violences ont été répertoriés.

Typologie des violences et lieux

On dénombre essentiellement **des viols** commis dans les secteurs suivants : à **Kumasi**, à **Agona Swedru** et à **Sokodé-Lokoe** près de la ville de Ho. Deux cas de viols sur trois ont lieu à proximité de l'école des victimes.

Profil des victimes

L'âge des victimes est compris entre **douze (12) et treize (13) ans** avec une moyenne d'âge de **12,5 ans**. Toutes les victimes étaient scolarisées au moment des faits.

Profil des auteurs

Les présumés auteurs de violences sont :

- Des **personnes de confiance** des victimes : une **camarade de classe** et un **homme âgé de 59 ans** et vivant à proximité du domicile de la victime. Le profil de ces présumés auteurs confirme le fait que la majorité des viols sont commis par une personne connue par la victime et/ou ayant une autorité sur elle.
- **Une personne inconnue âgée de 29 ans** qui a utilisé la **ruse pour appâter la victime**. Il est important de souligner que les cas de viols par une personne inconnue sont facilités par les traditions

de nos sociétés obligeant les plus jeunes à aider un adulte lorsqu'il les sollicite. En effet, c'est le prétexte des commissions que de nombreuses victimes sont appâtées par des inconnus.

Mode de traitement de la violence

Tous les articles répertoriés analysent les cas de VFMS comme des faits-divers.

DECEMBRE

Onze (11) cas de VFMS et trois (3) articles d'analyse ont été répertoriés.

Typologie des violences et lieux

Les violences enregistrées sont des cas de violences sexuelles dont :

- huit (8) cas de viols dont un sur une personne vulnérable ;
- un cas d'inceste
- deux (2) tentatives de viol

Les VFMS ont eu lieu dans les secteurs suivants

- dans la ville Kumasi (région d'Ashanti),
- dans la ville populaire d'Asamankese (3 cas),
- dans la ville Kade, ville minière du centre du Ghana
- dans la ville d'Aflao (frontalière au Togo)
- dans la ville de Tamale (région du Nord)
- à Accra,
- à Antoakrom,
- et à Tema (deux cas).

Profil des victimes

Les victimes sont âgées de neuf (9) à dix-huit (18) ans. La moyenne d'âge des victimes est de 13,11 ans. Toutes les victimes sont scolarisées.

Profil des auteurs

Les présumés auteurs sont assez jeunes, âgés entre dix-neuf (19) et trente six (36) ans. La moyenne d'âge des auteurs est de 24,55 ans.

- Deux des auteurs sont apparentés à la victime : un beau père et un oncle.
- Un des agresseurs sexuels est l'enseignant de la victime.
- Trois des présumés auteurs de viol sont des personnes de confiance qui vivent dans le voisinage (un cas) ou qui travaillent à proximité du domicile de la victime (boucher, tisserand).
- Cinq (5) auteurs sont inconnus des victimes. Notons que quatre auteurs sur cinq sont des chauffeurs de transport en commun.

Mode traitement de la violence

Les cas VFMS sont traités dans l'ensemble des journaux de notre corpus dans la rubrique des crimes et des punitions. Cependant, trois articles sur les VFMS sont publiés sous l'angle analytique.

Le premier article titré « *Violence against women: an increasing pandemic* » (l'épidémie et la hausse des violences faites aux femmes).

Un deuxième article paru le 18 décembre sous le titre de « Rapists and thieves harassing TAMASCO female students – Headmaster » sur le site de l'agence GNA, pose le problème de l'ampleur des cas de violences faites sur les élèves filles de l'école de Tamasco. De nombreuses élèves de l'Ecole de Tamasco ont été victimes de viols et/ou à de vols sur le chemin de l'école.

Enfin un article intitulé « *Sexual abuse prompts reforms in Senegal* » présente les innovations faites au Sénégal en matière de lutte contre les violences faites aux filles. L'auteur de l'article suggère que le Ghana s'inspire des actions de la justice sénégalaise en matière de jugements et mesures légales sur les VFMS afin d'améliorer les moyens de dissuasion des auteurs de violences.



03 Quotidiens ciblés : **Standard, Daily Nation, et East Africa.**

OCTOBRE

Vingt cinq (25) cas de VAGS ont été répertoriés.

Typologie des violences et lieux

Les cas de violence sont :

- **seize (16) cas de viols dont un entraînant la grossesse et la mort de la victime**
- **cinq (5) cas d'incestes**
- **un enlèvement suivi de grossesse**
- **un mariage forcé avec excision**
- **une incitation à la consommation d'alcool**
- **des cas de harcèlement sexuel à l'école**

Profil des victimes

Les victimes sont âgées entre **quatre (4) à dix-huit (18) ans**. La moyenne d'âge des victimes est **11,25 ans**. Dix victimes étaient officiellement scolarisées.

Profil des auteurs

La majorité des articles ne donne aucune information sur l'âge des présumés auteurs. Un seul article précise l'âge du présumé auteur : un homme de **82 ans**.

- **Sept (7) adultes apparentés à la victime**
- **Dix (10) enseignants** dont un suspendu de ces fonctions pour harcèlement sexuel.
- **Huit (8) personnes étrangères** à la victime

Mode traitement de la violence

Les violences ont été répertoriées dans les quotidiens **The Standard** et **Daily Nation** dans les rubriques Local News.

NOVEMBRE

Trois (3) cas de VFMS et **quatre (4) articles analytiques** ont été répertoriés.

Typologie des violences et lieux

Les cas de violence sont **des cas de viols**. Les VFMS ont eu lieu à Kiambu (2 cas) et à Homa Bay.

Profil des victimes

Les victimes sont âgées entre **sept (7) et treize (13) ans** avec une moyenne d'âge de **9,66 ans**. Les trois victimes sont scolarisées.

Profil des auteurs

L'un des présumés auteurs est accusé **de double viol** sur des mineures de 7 et 9 ans. Le profil des auteurs de violence n'est pas précisé dans les articles étudiés. Nous supposons que les auteurs sont des personnes étrangères à la victime.

Mode traitement de la violence

Les trois cas de viols sont analysés sous l'angle d'un fait-divers. Notons qu'à l'occasion de la journée mondiale des droits des enfants et de quinzaine contre les violences faites aux femmes et filles, les quotidiens kenyans sont les rares à avoir publiés des articles sur ces thèmes.

Le 20 novembre, le journal **Daily Nation** a publié un article intitulé « *Boy president out to end child abuse* » (Le président du parlement des jeunes s'exprime contre les abus sexuels sur les enfants). David Malingi dénonce la longueur des procédures judiciaires lors de l'instruction de viols sur mineurs. Selon ce dernier, la justice devrait prendre des mesures adéquates afin de réduire la longueur des procédures judiciaires, et par là même le traumatisme et la souffrance des victimes d'abus sexuels.

Un second article traite sous l'angle juridique de la problématique du témoignage dans les procès de viol et de violences sexuelles.

Enfin, deux articles analytiques publiés dans le quotidien **Standard** (25 novembre) traitent la question de la banalisation de la violence faite aux enfants (filles en particulier) dans les écoles, les orphelinats, et dans la rue. L'auteur de l'article (*Much of violence against children remains unreported*) dénonce le fait que la majorité des violences ne fait pas l'objet de poursuites judiciaires.

Le dernier article « *MP's must act to save battered nation* » dénonce, comme dans le précédent, l'impunité des auteurs de violences faites aux filles (viol, excision, esclavage sexuelle et domestique). L'impunité encourage la propagation du phénomène.

DECEMBRE

Un cas de violence et un article analytique sur les VFMS.

Typologie des violences et lieux

Il s'agit d'un cas d'inceste à Rongai.

Profil des victimes

La victime est une élève âgée de **treize (13) ans**.

Profil des auteurs

L'auteur du viol est le **père de la victime**. Il a profité de l'absence de la mère pour abuser sexuellement de la victime. Ce cas renforce le constat que les auteurs des violences faites aux filles sont des personnes apparentées aux victimes.

Mode traitement de la violence

Le cas de violence est publié sous l'angle d'un fait-divers. Un seul article traite les violences sous l'angle analytique « *Alarm as half of women with HIV abused* ». Selon l'auteur, plus de la moitié des femmes et filles kenyanes vivant avec le VIH sont victimes de violences physiques.



VFMS MEDIA SURVEY LIBERIA



02 Quotidiens ciblés : **The Inquirer** et **The Heritage**.

OCTOBRE

Deux (2) cas de violences et un article analytique sur le VFMS ont été enregistrés.

Typologie des violences et lieux

Les cas de violences enregistrés sont un **viol** et **viol en bande**. Les violences ont été perpétrées à **Margibi** et dans un lieu non déterminé.

Profil des victimes

L'une des victimes est un **bébé de dix mois**. L'âge de la deuxième victime n'a pas été identifié.

Profil des auteurs

Les auteurs sont :

- une **personne handicapée âgée de 25 ans** qui a acheté de la nourriture chez la mère de la victime, puis enlevé le bébé de dix mois.

- une **bande de cinq personnes non identifiées**.

Mode traitement de la violence

Les cas de violences sont analysés sous l'angle d'un fait-divers.

Un article intitulé « *More survivors of rape must seek emergency medical* » (Plus de victimes de viols doivent consulter les Urgences) rend compte de la campagne nationale menée par l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF). En effet, MSF mène une campagne médiatique (télévision, radio, journaux, affichage) d'une durée d'un mois pour encourager les victimes de viols à consulter leur service. En 2009, la mission de Médecins sans Frontières à Monrovia a consulté 650 victimes de viols dont les trois quart sont âgées de moins de 18 ans. La majorité des victimes consultées ont entre treize et dix huit ans.

NOVEMBRE

Aucun cas de violence n'a été reçu à ce jour. Cependant, **un éditorial du journal Inquirer** titré « *Saving the Children like how* » (Sauvez les enfants dans quelles conditions ?) révèle qu'un rapport de l'ONG International Save The Children dénonce le « business des orphelinats » en Afrique. En effet, selon le rapport, de nombreux pensionnaires d'orphelinats sont arrachés de force à leur famille et subissent des violences physiques et morales dans des orphelinats.

DECEMBRE

Un cas de violence sexuelle et un article analytique ont été enregistrés.

Typologie des violences et lieux

Il s'agit d'un cas de **viol sur mineure** à Monrovia.

Profil des victimes

La victime est une élève âgée de **quatorze (14) ans**. Elle travaillait comme vendeuse de cacahuètes pour acheter ses fournitures scolaires.

Profil des auteurs

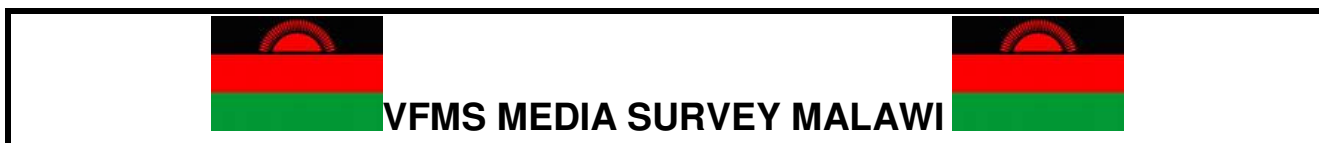
L'auteur est une **personne étrangère** à la victime. L'article ne précise pas son statut.

Mode traitement de la violence

Le cas de viol est traité sous l'angle analytique. L'article met en perspective le traumatisme de la victime, sa prise en charge par les médecins de l'ONG Médecins sans Frontières.

Un second article analytique « *Rape incident in the rise* » traite de l'épidémie des viols au Libéria. Cet article présente le rapport de la Mission des Nations Unies au Libéria sur les viols. Selon l'étude menée en 2008, 66% des filles âgées entre dix (10) et dix-neuf ans ont été victimes de viol. L'objectif de cette étude est d'aider le gouvernement libérien à combattre le phénomène des viols.

Malgré la multiplication des campagnes contre les violences faites aux filles, le phénomène continue toujours à prendre de l'ampleur au Libéria.



02 Quotidiens ciblés: **The Nation et The Daily Times**.

OCTOBRE

Vingt (20) cas de violences ont été enregistrés.

Typologie des violences et lieux

Les cas de violences sont **des viols** et ont lieu en majorité à **l'école primaire de Njolome** (16 cas), **Ecole de Mangochi** (2 cas), à l'Ecole Primaire de **Lulinda** et dans le **village de Khwakhwa**.

Profil des victimes

Les victimes sont des **élèves** âgées **entre quatre (4) et dix huit (18) ans**. L'âge de la majorité des victimes n'a pas été précisé, nous sommes dans l'impossibilité de communiquer une moyenne d'âge des victimes. Dix neuf des victimes sont des élèves du primaire.

Profil des auteurs

On compte au total **quatre (4) auteurs** dont **trois issus du milieu scolaire** et un du **personnel de maison**.

- L'**enseignant** de l'Ecole Primaire de Njolome est accusé **d'attouchements sexuels** sur **seize élèves** de CM2 ;
- le **directeur de l'Ecole Primaire de Mangochi** de viols sur **deux élèves**
- et l'**enseignant de l'Ecole Primaire de Lulinda** de **viol sur une élève** de six ans.
- La seule violence perpétrée **dans le domicile de la victime** est le fait du **gardien** (19 ans) qui a profité de l'absence des ses employeurs-parents de la victime pour abuser sexuellement de leur fille de quatre ans.

Mode traitement de la violence

Les cas de violence ont été répertoriés dans la **rubrique Actualité**. Si les articles condamnent la récurrence des violences faites aux filles en milieu scolaire, les journalistes ne l'analysent pas comme un obstacle à leur accès, au maintien et au succès scolaire mais comme un simple phénomène de société.

NOVEMBRE

Trois (3) cas de violences et un **article analytique** ont été enregistrés.

Typologie des violences et lieux

Les violences sont des cas de violences sexuelles:

- un **cas d'inceste** au village de Nkula à Machinga
- un **cas d'attouchement sexuel** dans le village de Chikondawanga
- un **viol sur mineure** dans une école primaire de Lilongwe

Profil des victimes

Les victimes sont des **élèves** âgées entre **cinq (5) et seize (16) ans**. La moyenne d'âge des victimes est de **11,3ans**. La victime âgée de cinq (5) ans est élève en classe de CP. Les deux autres victimes sont en âge d'être scolarisées.

Profil des auteurs

Les présumés auteurs sont :

- **le demi-frère de la victime** âgé de trente et un (31) ans.
- **un membre du personnel scolaire (gardien de l'école)**: dans cette affaire, le présumé auteur a abusé de la victime à deux reprises.
- **Une personne étrangère à la victime**

Mode traitement de la violence

Les cas de violences sexuelles sont traités sous l'angle de faits-divers. Toutefois, le vocabulaire reste correct.

Aucun article commémorant la quinzaine internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et filles nous est parvenu. On compte un seul article analytique titré « *247 Phalombe girls forced into marriage* » (247 filles de la communauté rurale de Phalombe victimes de mariages forcés). Entre janvier et septembre 2009, 247 filles âgées entre douze (12) et quinze (15) ans ont été mariées de force selon l'Assemblée du district de Phalombe. L'article révèle également qu'en 2009, 186 filles originaires de Phalombe ont quitté l'école pour des raisons inconnues.

DECEMBRE

Deux cas de violences ont été publiés.

Typologie des violences et lieux

Il s'agit de :

- un **mariage forcé** dans la banlieue de Manchinjiri à Blantyre.
- un cas d'attouchement sexuel

Profil des victimes

Les victimes sont une élève en classe de CM2 âgée de **treize (13) ans** et une fille de **onze (11) ans**.

Profil des auteurs

Les auteurs du cas de mariage forcé sont :

- les **parents de la victime** : qui ont marié leur fille en échange de la somme de 25 000 kwacha (soit 173 dollars américains).
- **Le mari : un homme âgé** de trente et un (31) ans qui déclare aux journalistes qu'il « extrait son épouse de la pauvreté pour s'occuper de son éducation ».

L'auteur de l'attouchement sexuel est âgé de quatre **vingt quatre ans (84) ans**.

Mode traitement de la violence

Dans cet article, le mariage forcé est **analysés comme un obstacle au maintien et au succès scolaire de la jeune victime**. L'article dénonce l'ancrage des traditions de « *kutomela* » dans l'ethnie Sena (2,7% de la population). Cette pratique permet à un homme d'épouser une fille dès le bas âge.

L'article révèle que le Parlement a dû introduire un amendement au Code pénal, prohibant les rapports sexuels entre un adulte et une mineure de moins de seize (16) ans et permettant que l'homme puisse être poursuivi en justice pour viol.

Les parents de la victime ont été également poursuivis pour collaboration à un mariage forcé.



VFMS MEDIA SURVEY MOZAMBIQUE



Quotidiens cibles : attendons l'**information des collègues mozambicains**

OCTOBRE A DECEMBRE

Après la diffusion du rapport trimestriel compilant les articles et les cas de VFMS de juillet à septembre 2009, les collègues du bureau d'ActionAid du Mozambique se sont engagés à participer à l'enquête médiatique en collectant et envoyant les articles.

Pour la période d'octobre à décembre 2009, aucun n'article nous est parvenu.



VFMS MEDIA SURVEY NIGERIA



03 Quotidiens ciblés: **The Guardian, This Day, Vanguard.**

OCTOBRE

Quatre (4) cas de violences ont été enregistrés.

Typologie des violences et lieux

Les violences compilées sont :

- **deux cas de viols en bande** dont un mettant en cause le demi-frère de la victime à **Kanam** et à **Naravi** (dans la zone de métropole de Kaduna).
- un **cas d'inceste** dans une localité non précisée
- et un **viol entraînant l'infection au VIH** à **Makurdi** à **8 Yogbo Street**.

Profil des victimes

Les victimes sont âgées entre **trois (3)** et **treize (13) ans**. La moyenne d'âge des victimes est de **9 ans**.

Profil des auteurs

On compte **dix (10) auteurs** de violences dont six pour le cas du viol en bande de Naravi et deux auteurs pour celui de Kanam. Les agresseurs sont âgés entre **treize (13) et trente six (36) ans** :

- Des **personnes apparentées** à la victime : **beau-père** pour le cas de l'inceste et le **demi-frère** (aidé par son ami) pour le viol en bande de Kanam.
- Des **personnes étrangères** à la victime **dans sept cas sur dix**.

La moyenne d'âge des auteurs est de **31,5 ans**. On note comme dans les rapports précédents que les cas de viols en bande sont le fait de personnes très jeunes (13-19 ans).

Mode traitement de la violence

Les cas de VAGS sont traités dans la rubrique actualité. Le cas de l'inceste a été traité sous l'angle de la nécessité de protéger les victimes de VFMS. En effet, l'article met en avant le fait que la victime a été prise en charge par un orphelinat grâce à la donation de *Women's Health and Action Research*.

NOVEMBRE

Deux articles analytiques sur les VFMS ont été collectés.

La quinzaine internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes et filles a donné l'occasion de publier deux articles sur les violences faites aux femmes et filles. Si le premier article ne présente que les objectifs de cette journée, le second présente le rapport de l'ONG Amnesty International dénonçant les violences sexuelles perpétrées par l'armée/les agents de police nigériane.

DECEMBRE

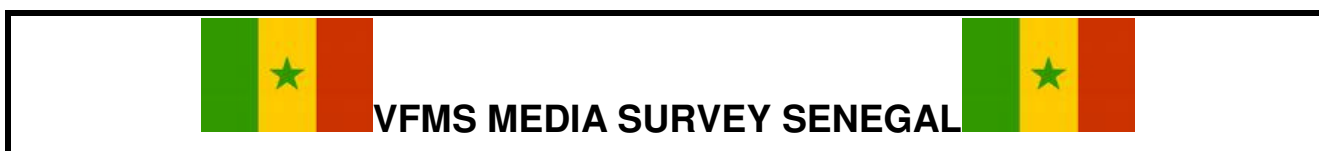
Un article analytique sur les VFMS a été répertorié.

L'article intitulé "*Group condemns violence against girl child*" (L'ONG Ajegunle Community Project (ACP) condamne les violences faites contre les filles) analyse la lutte contre les violences faites aux filles en milieu scolaire. L'ONG Ajegunle Community Project a appelé les jeunes victimes de violences sexuelles (dirigées par la lycéenne Awori Ajeromi) à témoigner publiquement. L'ONG a diffusé un documentaire d'une heure sur les victimes de violences sexuelles.



Enquête médiatique : en attente des modalités du media Survey

Nous attendons toujours les articles des collègues du Rwanda.



05 quotidiens ciblés : **Le Soleil, L'Observateur, Le Quotidien, Sud Quotidien et Walfadjri.**

OCTOBRE

Dix-huit (18) cas de violences ont été répertoriés.

Typologie des violences et lieux

Les violences répertoriées inventoriées sont :

- **treize (13) cas de viols** dont **quatre suivis de grossesses**, un avec **enlèvement** et un sur une **personne vulnérable**
- **deux cas d'attouchements sexuels**
- **une tentative de viol**
- **un cas de grossesse précoce entraînant infanticide**
- **un suicide suite à des violences verbales**

Les cas de violences ont eu lieu dans les secteurs suivants :

- **La région de Dakar et sa banlieue** : de nombreux cas de violence ont été répertoriés dans des **quartiers populaires/défavorisés** (Guediawaye, Bargny, Diameuguéne, Rufisque). Il faut encore une fois souligner que **Guediawaye** (Cité Gadaye, Jaxay et Golfe Sud) et **Bargny** sont très touchés par le phénomène des violences sur les filles.
- **Le département de Vélingara** : avec un cas à **Diobé**,
- Deux cas à **Ziguinchor** dans les localités de **Baghaga** et **Kandé**
- Un cas à **Mbour**

Profil des victimes

La moyenne d'âge des victimes est de **11, 93 ans** avec une tranche d'âge allant de **quatre (4) à vingt (20) ans**.

Cinq (5) des victimes sont officiellement scolarisées : cinq au primaire et une en école supérieure.

Profil des auteurs

On compte au total **dix huit (18) présumés auteurs** âgés entre **quinze (15) et soixante dix (70) ans** avec une moyenne d'âge **31,66 ans**.

- **Deux auteurs de violence sont apparentés à la victime** : un oncle et un père.
- **Neuf (9) auteurs sont des « personnes de confiance** : il s'agit de trois amis de la famille, de trois colocataires et trois travailleurs de proximité (blanchisseur, coiffeur, guérisseur traditionnel).
- **Sept (7) auteurs sont des personnes étrangères à la victime** : les violences ont lieu loin du domicile des victimes, dans des maisons en chantier.

Mode traitement de la violence

Comme pour le trimestre précédent, les VFMS sont traitées dans les rubriques société, faits-divers et actualité toujours sous l'angle d'un phénomène de société. Le vocabulaire reste très cru et ne prend pas en compte le traumatisme de la victime.

NOVEMBRE

Quatre (4) cas de violences et **quatre (4) articles analytiques** sur les VFMS ont été répertoriés.

Typologie des violences et lieux

Les cas de violences compilés sont **trois (3) cas d'infanticide** et **un cas d'inceste**. Les infanticides ont été commis dans l'arrondissement de Tanaff (Région de Sédhiou), dans le quartier de Ndiop (Région de Thiès) et dans la région de Kolda. Comme dans nos précédentes analyses, le Sud du Sénégal (Kolda, Sédhiou) est fortement touchées par les violences faites aux filles.

Le cas d'inceste a eu lieu à Mbour dans le quartier de Kaw (quartier de l'ethnie sérère).

Profil des victimes

Les victimes sont **deux nourrissons** et **des fillettes âgées entre onze et douze ans**.

Profil des auteurs

Les présumés auteurs de violence sont :

- **Les mères des victimes** pour les trois cas d'infanticide. Dans le cas de l'infanticide de Sédhiou, la mère a étranglé sa fille de 12 ans qu'elle accusait de sorcellerie. L'infanticide est un phénomène répandu au Sénégal. Les auteures sont généralement des mineures de catégorie sociale moyenne qui ont conçu leur enfant hors mariage. Le cas d'infanticide d'enfants présentant un handicap ou

dont le développement n'obéit pas à certaines « normes » (*enfants-sorciers*) est cependant peu connu au Sénégal,

- Un **oncle de la victime** : l'auteur a profité de l'absence des membres de la famille pour abuser de la victime.

Mode traitement de la violence

Le mois de novembre est marqué par les jugements en Cour d'assises¹. Cet événement judiciaire est largement relayé par les journaux de notre corpus au détriment du traitement des cas de violences quotidiennes (viols, mariages forcées, etc.). La baisse importante du nombre de cas de VFMS le mois de novembre ne pourrait être interprétée comme une baisse des violences, mais, plutôt comme une baisse de la couverture médiatique.

Les rares cas de VFMS que nous avons compilé, sont traités dans les rubriques société, faits-divers et actualité sous l'angle de phénomène de société.

Quatre articles analytiques ont été enregistrés.

Le premier article « *Lutte contre les MGF, protection des droits des filles* » informe des activités des membres du réseau CESIRI (se ceindre les reins en bambara). Ces derniers ont entamé une session de formation sur les méfaits des mutilations génitales féminines (MGF). Dix relais et vingt femmes leaders des quartiers périphériques de la région de Tambacounda vont suivre une formation de quatre mois. L'objectif est d'éradiquer les MGF dans une région très touchée par ce phénomène.

Un second article titré « *Violences faites aux femmes et filles: des chiffres qui alertent* » analyse l'augmentation des violences dans le département de Linguère (Région de Louga). Les filles de ce département subissent les mariages précoces, les viols et l'exploitation domestique. L'article dénonce les VFMS qui ont des « *conséquences fâcheuses dans la scolarisation des filles* ».

Le troisième article révèle que la fondation SONATEL (société de téléphonie privée) et l'USAID ont signé une convention pour l'octroi de 2475 bourses à 825 filles issues de familles défavorisées dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Tambacounda.

Enfin un dernier article présente le succès de la campagne de sensibilisation sur les MGF et les mariages précoces menée à Koungeul (région de Kaffrine). L'originalité de la campagne est qu'elle ne stigmatise pas les exciseuses mais les conséquences des MGF dans la vie des jeunes filles. Cette campagne a convaincu 180 communautés du département à abandonner cette pratique. Une délégation de douze parlementaires et membres d'ONG ougandaises s'est rendue à Koungeul pour s'inspirer de l'expérience du Sénégal en matière de lutte contre les MGF.

DECEMBRE

Neuf (9) cas de violences et **deux articles analytiques** sur les VFMS ont été répertoriés.

Typologie des violences et lieux

Il s'agit de :

- **deux (2) cas d'inceste à** Linkéring, Velingara et à Guédiawaye
- **quatre (4) cas de viols dont un entraînant la grossesse de la victime et un sur une personne vulnérable** à Podor, Thiadiaye, Dakar (deux cas).
- **un cas de viol en bande sur une personne vulnérable** dans le quartier de Boucoutte dans le département de Ziguinchor.

¹ Au Sénégal, la Cour d'assises est une juridiction régionale compétente pour des personnes accusées d'avoir commis un crime (viol, meurtre, vol avec meurtre,, etc.).

- **un cas d'infanticide** dans le quartier de Hann Plage (Région de Dakar)
- **un mariage forcé** à Vélingara

Comme nous avons fait la remarque dans les rapports précédents, la grande majorité des cas de VFMS dans notre enquête médiatique sont commis dans les régions du Sud et à Dakar. Le cas de Dakar s'explique par la proximité et le *virilisme* des hommes victimes du chômage et de la pauvreté. Alors que dans le Sud, ce phénomène s'explique par l'ancrage dans des traditions séculaires : autorité masculine (père, oncle, frère, époux), mariage précoce, mythe de la virginité, etc.

Profil des victimes

La moyenne d'âge des victimes est de **10,66 ans** avec une tranche d'âge allant **de zéro (0) à dix-huit (18) ans**.

Deux (2) des victimes sont officiellement scolarisées (Classe de CE1 et 4^{ème}). La victime de mariage forcé est une élève en classe de 4^{ème}. Deux parmi les victimes sont **des personnes vulnérables** : une sourde muette âgée de 10 ans et une déficiente mentale de moins de 18 ans (cas du viol en bande).

Profil des auteurs

Les présumés auteurs de violences sont :

- **cinq (5) personnes apparentées à la victime** : il s'agit du père (inceste), de deux oncles (inceste et mariage forcé), d'une mère (infanticide) et d'un cousin (viol) de la victime. Cinq violences sur neuf sont le fait de personnes apparentées à la victime.
- **Deux (2) « personnes de confiance** : un ami de la famille et un voisin.
- **Trois (3) auteurs sont des personnes étrangères à la victime**. Les violences sont commises hors du foyer de la victime (dans une maison abandonnée) et dans des toilettes publiques (viol en bande).

Mode traitement de la violence

Les neuf (9) cas de VFMS sont traités dans les rubriques société, faits-divers et actualité toujours sous l'angle d'un fait-divers. Le vocabulaire reste très cru : « *Le mécanicien froterait son sexe contre celui d'une gamine de 4 ans* », « *Le père de famille se soulageait sur sa fillette âgée de 13 ans* », « *Deux guinéens violent une démente* ». Ces quelques titres témoignent du traitement racoleur des violences faites sur les filles dans les journaux sélectionnés.

Sur onze articles compilés, seuls deux traitent la question sous l'angle analytique. Le premier article intitulé « *Mariage forcé d'Oumou Diallo: le sous préfet, président du Conseil rural, associations de défense des droits de l'homme et Raddho se mobilisent* » fait suite à la publication de l'article sur le mariage forcé de la jeune Oumou Diallo dans le Journal l'Observateur. Le journaliste analyse les faits sous l'angle d'une violation au droit à l'éducation des filles et un obstacle au maintien et au succès scolaire de la victime. Les membres du comité pour la scolarisation des filles (SCOFI) avaient rendu visite à l'oncle de la jeune fille pour qu'il renonce au mariage de sa nièce.

Un second article traite de la « *Recrudescence du banditisme sexuel à Grand Yoff* » (quartier de Dakar). Lors du rapport précédent nous avons expliqué l'ampleur des agressions sexuelles à Dakar et particulièrement dans les quartiers de Grand Yoff. La commune de Grand-Yoff peuplée de 400 000 personnes est très touchée par ce fléau. Une caravane du Centre de guidance infantile et familiale (Cegid) a sillonné la commune pendant dix jours pour sensibiliser la population sur la protection des filles contre les violences sexuelles.

VFMS MEDIA SURVEY SIERRA LEONE

03 quotidiens ciblés: **Premier News, Awareness Times et For Di People.**

OCTOBRE

Trois cas (3) cas de violences ont été répertoriés.

Typologie des violences et lieux

Les cas répertoriés pour cette période sont :

- un **cas de viol** perpétré à Freetown
- une **tentative de viol** à Welungton
- un **cas de violence physique** (victime poignardée par une camarade de classe) dans une école de Sumaila Town à Freetown.

Profil des victimes

Les articles ne donnent aucune précision sur le profil des victimes.

Profil des auteurs

De même le profil des auteurs n'est pas identifié dans les articles inventoriés.

Mode traitement de la violence

Les VFMS sont traitées dans la rubrique actualité. Deux autres articles traitent du sujet des violences sexuelles aux femmes et filles en Sierra Leone. Un de ces articles révèle qu'au cours de l'année 2008, 1235 filles ont été victimes de violences sexuelles en Sierra Leone.

NOVEMBRE

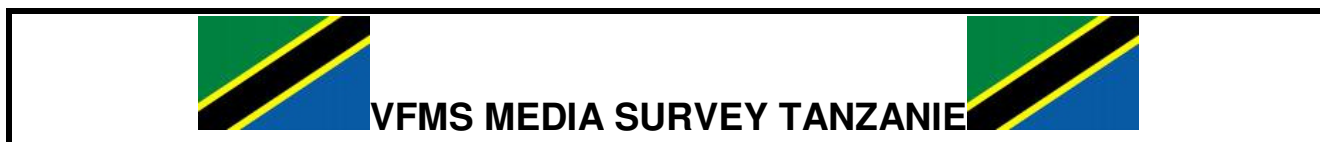
Deux articles sur les VFMS ont été publiés à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Le premier article intitulé « *Taking action to prevent sexual and gender based violence* » analyse la problématique des violences faites aux filles et femmes (VFF). L'article révèle l'étude de la mission de l'ONG Médecins sans Frontières en Sierra Leone. Selon ce rapport, la majorité des victimes filles de viols sont des jeunes. Pour les acteurs de MSF, « *la guerre civile a pris fin, mais la nouvelle guerre en Sierra Leone c'est le viol, particulièrement le viol des adolescentes et enfants* ».

Le second article titré « *IRC wages war against violence against women in Sierra Leone* » informe de la campagne de seize jours contre les violences faites aux filles et femmes de l'ONG IRC (International Rescue Committee). La campagne a pour slogan « *nous pouvons mettre fin aux violences faites aux filles et femmes* ». Selon les statistiques de l'IRC, sur 800 victimes de viols consultés par leurs services, 80% sont âgées de moins de 15 ans.

DECEMBRE

Aucun article n'a été répertorié.



03 quotidiens ciblés: **The Guardian, Daily News et This Day.**

OCTOBRE

Trois articles traitant des violences sur les filles ont été inventoriés.

L'ensemble de ces articles dénonce l'épidémie des viols dans la région des Grands Lacs et particulièrement en milieu scolaire. Selon l'article « *DNA test to pin down who impregnating schoolgirls* », le nombre de filles

qui tombe enceinte suite à des viols est alarmant dans la Région de Mbeya : 220 élèves entre janvier et juin 2009.

Ainsi, pour éradiquer ce phénomène et prendre en charge les jeunes mères, la construction de six foyers pour les filles est prévue dans le district rural de Mbeya. Le coût des travaux est estimé à 75 millions de shilling avec une contribution de deux millions du président Tanzanien. Ce dernier a d'ailleurs validé un projet de loi sur les tests ADN en cas de viols en bande suivis de grossesse.

NOVEMBRE

Deux cas de violences ont été répertoriés.

Typologie des violences et lieux

Il s'agit essentiellement de violences sexuelles :

- un **viol sur mineur** à Tabora (Dar es Salaam)
- un **viol en bande** à Kisebe (Dar es Salaam)

Profil des victimes

Les victimes sont au nombre de onze, âgée **entre six (6) et seize (16) ans**. Dix parmi elles sont des élèves à l'école primaire de Mashajoa (Dar es salaam).

Profil des auteurs

Les présumés auteurs sont :

- une **personne de confiance** : **voisin** de la famille de la victime.
- un **musicien d'origine congolaise et ses trois fils** (cas du viol en bande). Ces derniers ont violé dix élèves de l'école primaire de Mashajoa .Notons qu'un enseignant a été inculpé pour avoir aidé les présumés auteurs à abuser des victimes.

Mode traitement de la violence

Les articles sont traités dans la rubrique « actualité locale ». Le cas des élèves victimes de viol en bande est traité sous le double angle d'un fait divers et d'une violence faite aux filles en milieu scolaire.

DECEMBRE

Aucun article n'a été répertorié à ce jour.



VFMS MEDIA SURVEY UGANDA



03 quotidiens ciblés: **The New Vision, Daily Monitor et The Observer.**

OCTOBRE à DECEMBRE

Nous n'avons reçu aucun article à ce jour.



VFMS MEDIA SURVEY ZAMBIA



Quotidiens cibles : **en attente de l'information des collègues zambiens.**

OCTOBRE à DECEMBRE

Aucune information reçue à ce jour



VFMS MEDIA SURVEY ZIMBABWE



03 quotidiens ciblés: **The Herald, The Standard, et The Chronicle.**

OCTOBRE

Un article a été répertorié.

L'article révèle que 106 des 366 filles de l'école primaire de Bulawayo ont subi des violences sexuelles au cours de l'année 2009. Parmi ces victimes, quinze (15) sont infectées par le VIH. Ces violences ont été perpétrées autant par des parents des victimes que des personnes étrangères. L'auteur de l'article indique que les filles sont victimes de la campagne de fermeture en masse des camps de réfugiés qui a augmenté l'insécurité dans cette localité.

NOVEMBRE à DECEMBRE

Aucune information reçue à ce jour

A TRAVERS LES MEDIAS ...



RAPPORT D'ACTIONAID : Les quartiers défavorisés de Dakar et la région de Kolda enfer des filles

SENEGAL 22 décembre 2009 - Le rapport de l'ONG ActionAid sur les violences faites aux filles en milieu scolaire (Vfms) vient encore confirmer l'importance inquiétante du phénomène dans les quartiers défavorisés de Dakar, mais aussi dans des zones rurales de la région naturelle de Casamance (Kolda, Vélingara).

Les articles de cinq quotidiens (Le Soleil, L'Observateur, Le Quotidien, Sud Quotidien et Wal Fadjri) sont compilés et analysés dans un rapport de l'Ong ActionAid relatif aux violences faites aux filles en milieu scolaire (Vfms). Ces articles vont de juillet à octobre 2009. Ce n'est pas la matière qui a manqué, 167 cas de violences ont été répertoriés dont 47 médiatisés dans lesdits journaux, nous apprend-on. En juillet, ces quotidiens ont fait état de 15 cas répartis en 11 cas de viols dont un suivi de grossesse de la victime et deux cas de viols en bande. On a aussi noté deux incestes dont un suivi de grossesse et d'enlèvement. Une seule affaire d'attentat à la pudeur avec violence physique et un autre cas de mariage forcé ont été répertoriés. Les viols en bande sont au nombre de sept et ont comme victimes les jumelles de Grand Yoff qui avaient subi les assauts de quatre personnes.

En août dernier, ActionAid a noté 16 cas de violences traités dans les cinq journaux, soit un cas de plus qu'au mois de juillet. Sur les 11 cas de viols, deux ont débouché sur des grossesses tandis que les trois histoires d'inceste ont produit deux grossesses. L'attentat à la pudeur et le détournement de mineur ont fait chacun une victime. En septembre, le nombre de cas ne bouge pas de 16, mais cette fois, sur les 13 cas de viol, un seul a occasionné une grossesse. Une seule personne vulnérable a été violée et un autre cas a entraîné le décès de la victime.

Une forme de « virilisme » des hommes

Les cas d'inceste sont au nombre de trois. Quant aux auteurs des violences faites aux filles, leur profil montre que ces individus sont souvent membres de la famille de la victime (parents) ou bien ils « vivent ou travaillent à proximité de la victime (colocataire, voisin, épicière, infirmier, petit ami). Les violences sont courantes dans les maisons en colocation dans les quartiers populaires. Mais, aussi, dans les habitations comportant des commerces ou ateliers (épicerie, tailleur, menuisier) ».

A Dakar, ces violences sont plus fréquentes dans la banlieue, les quartiers populaires et défavorisés (Bargny, Thiaroye, Malika, Bambilor, Guédiawaye, Rufisque, Grand Dakar, Gueule Tapée, Ouakam, Yeumbeul, Cambérène, Yoff, Colobane, Pikine, Hlm, Cité Arafat, Centre ville et Cité Gadaye), indique le rapport. Ces zones populaires et défavorisées « sont caractérisées par un bas niveau de revenu et une forte promiscuité. Les enfants sont souvent laissés à eux-mêmes pendant que les mères travaillent à l'extérieur du quartier ou s'occupent du foyer. Ce fait augmente le risque de violence sur les jeunes filles », avertit le rapport. Et d'ajouter : « cette promiscuité peut réveiller des tentations qui pourraient faciliter des cas d'abus sexuel.

La pauvreté est aussi un facteur explicatif. Les violences sur les filles pourraient être une forme de « virilisme » des hommes pour pallier la pauvreté, le chômage et la souffrance de ne pas pouvoir prouver sa « domination masculine ». La région de Kolda, « comme celle de Dakar, est très affectée par les violences faites aux filles », constate le rapport qui fait état de neuf cas dans cette zone sur un total de 31, au mois de juillet. Les autres localités citées sont Ngallèle (région de Saint-Louis, deux cas), Mangouroungou et Mandani (deux cas, Casamance), etc. Quant au traitement sous forme de faits divers que les médias font des violences faites aux filles, le rapport fait ce constat : « elles sont souvent analysées sous l'angle d'un phénomène de société (perversion des mœurs) avec une tonalité souvent très crue. La titraille est en général très longue et familière ».

Malick CISS

Source www.lesoleil.sn

DNA tests to pin down men who impregnate schoolgirls

ABDULWAKIL SAIBOKO, Mbeya., 31st October 2009

PRESIDENT Jakaya Kikwete has said that the number of school pregnancies in Mbeya Region each year is alarming. He said that the anomaly calls for serious measures, including DNA tests to identify the men responsible for the social vice and take legal measures against them.

The president said this on Friday evening after receiving the region's development report, which was read before him by Regional Commissioner, John Mwakipesile. The report indicated that some 365 pupils and students fell pregnant last year.

From January to June, this year, 226 students have already been put in the family way. Mr Mwakipesile said that the big challenge faced by the regional government, was the difficulties involved in finding the men responsible as parents usually sided with their daughters in hiding the names of the culprits.

He added that at times a girl could name up to three men as being responsible for her pregnancy - a factor that has also frustrated government efforts to bring culprits to book. He added that in most cases, men have fled and disappeared after impregnating schoolgirls.

The president ordered that in cases where three men were mentioned, they should be picked up and subjected to DNA testing. If all the three men are exonerated by the test, the pregnant girl should be forced to name more suspected men.

Meanwhile, the president has launched the construction of six hostel blocks girls at Isuto Secondary School in Mbeya Rural District, saying that the structures could help in reducing problems facing girls, including cases of pregnancies.

The Mbeya Rural District Commissioner, Mr Leonidas Gama, said that the buildings are estimated to cost more than 75m/- upon completion. Several stakeholders have promised to contribute all the 144 beds and mattresses needed by the 144 students. The president contributed two million shillings.

Source <http://www.dailynews.co.tz/home/?n=4943&cat=home>

TABLEAU RECAPULITATIF DES VFMS DE JUILLET A DECEMBRE 2009

PAYS	MOIS 1		MOIS 2		MOIS 3		MOIS 4		MOIS 5		MOIS 6		TOTAUX Mois 1 à 6	
	Comptés	Non comptés	comptés	non comptés	comptés	non comptés	comptés	Non comptés	comptés	Non comptés	comptés	non comptés	Comptés	non comptés
Burundi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cameroun	0	0	2	0	1	0	2	0	4	0	0	0	5	0
Éthiopie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Gambie	6	0	6	0	11	0	16	0	5	0	10	0	54	0
Ghana	6	0	8	0	7	0	14	0	3	0	11	0	49	0
Kenya	5	0	2	0	33	0	25	0	3	0	1	0	69	0
Liberia	0	0	0	0	2	0	2	488	0	27	1	38	5	553
Malawi	2	0	4	0	8	0	20	0	3	433	2	0	37	433
Mozambique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nigeria	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	5	0
Rwanda	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0
Sénégal	15	0	16	0	16	0	18	0	0	0	9	600	78	600
Sierra Leone	3	0	5	0	2	100	3	1235	2	800	0	0	13	2135
Tanzanie	0	92	1	0	3	0	0	220	0	0	0	0	4	312
Uganda	0	0	1	0	0	153	0	0	0	0	0	0	1	153
Zambie	0	0	0	0	0	0	0	106	0	0	0	0	0	106
Zimbabwe	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
TOTAL PAR MOIS	37	92	45	0	85	253	104	2049	24	1260	35	638	322	4292

CONCLUSION

Le tableau ci-dessous résume les cas de violences répertoriés dans les 39 journaux de notre corpus du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009. **Trois cent vingt deux (322) cas de violences** ont été publiés dans ces journaux. La majorité des cas de violences ont lieu pendant les vacances scolaires : au mois de **septembre (85 cas)** et **octobre (104 cas)**.

Les cas de viols commis pendant la saison chaude (hivernage, été) sont nommés « viol de saison ». Cette période est plus propice aux cas de violences sexuelles car les victimes sont laissées à elles-mêmes, sans surveillance des parents et de l'encadrement scolaire.

Le mois de Décembre totalise le plus faible nombre de cas de violences (35 cas). Cette baisse des cas de VFMS ne peut pas être interprétée comme une baisse des violences faites aux filles. Cette baisse de la couverture médiatique peut être due à la proximité de la fin de l'année, qui dans les journaux est souvent consacrée aux rétrospectives.

Concernant les cas non décomptés dans notre enquête médiatique, ils concernent des violences commises durant l'année 2009, mais dont les articles ne précisent ni profil des victimes ni des auteurs de violences. Cependant nous avons voulu publier ces données statistiques car elles permettent de mieux comprendre l'ampleur des violences faites aux filles en milieu scolaire dans les pays ciblés.

Depuis, le mois de juillet 2009, 4292 cas de violences faites aux filles ont eu lieu dans les 18 pays ciblés. Ces violences sont en majorité des viols commis sur des élèves et sont reportés par les gouvernements, les ONG internationaux (Médecins Sans Frontières, Amnesty International, etc.), les administrations locales, la Justice et par des agences des Nations Unies.

Pour plus d'info, merci de contacter

Kine Fatim DIOP, kinefatim.diop@actionaid.org

Victorine KEMONOU DJITRINOU, Victorine.djitrinou@actionaid.org

